

LA DEMARCHE DE CONCERTATION NATURA 2000 « LES USSES »

Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?

Un site Natura 2000 fait partie d'un réseau européen pour la préservation de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel de nos territoires. Il repose sur un **principe de conservation** et d'utilisation durable des sites **où l'homme et la nature peuvent coexister en harmonie**.

Comment organiser la cohabitation homme/nature ?

Pour atteindre les objectifs de protection de la faune, de la flore et des habitats sur le site Natura 2000, deux démarches sont organisées en parallèle et en interaction :

- Un **volet écologique** pour connaître le milieu et les espèces présentes, leur répartition, leur intérêt, leurs besoins et leur sensibilité. Des prospections naturalistes, un recueil des

données et connaissances est mené par un **bureau d'études (TESELA/AGRESTIS)**.

- Un **volet socio-économique** afin de connaître les activités, les usages et les attentes sur le site : **la concertation**.

Pourquoi sommes-nous mobilisés ?

Le SMECRU a souhaité mettre en place **une concertation approfondie et innovante sur le site Natura 2000 les Usse**.

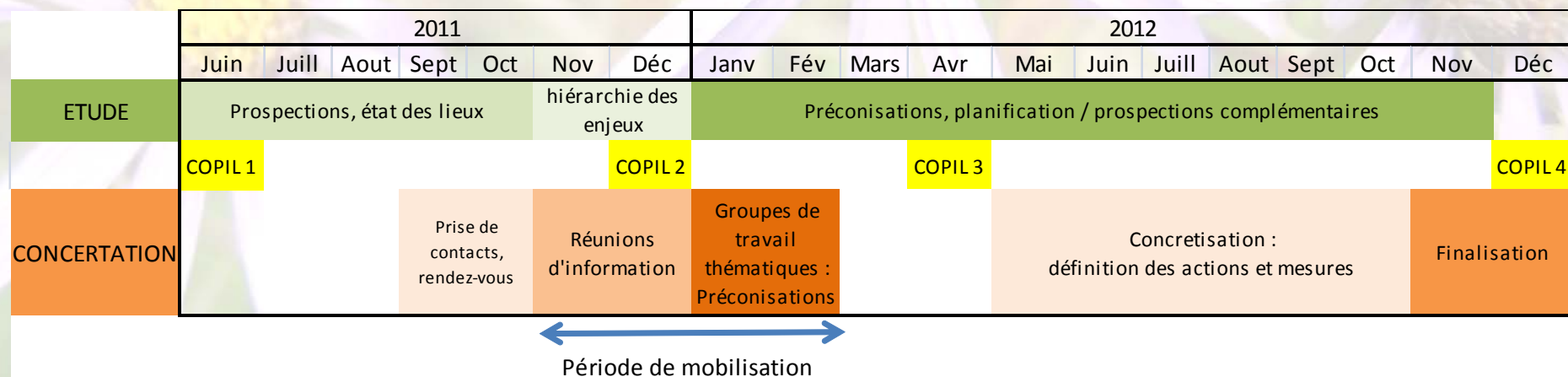
En effet, l'ensemble des acteurs sont censés être représentés par les membres du COPIL. Cependant, les propriétaires et certains usagers ne le sont pas toujours ou de manière peu satisfaisante. C'est pourquoi le SMECRU souhaite s'adresser directement aux usagers du site afin de mieux connaître les activités humaines et de mieux prendre en compte les besoins et attentes liés à ce site.

BUT du volet écologique : connaître le milieu, ses exigences, ses limites

BUT de la concertation : connaître les activités humaines, ses attentes, ses contraintes

BUT de la démarche : Identifier les interactions, co-construire, organiser ensemble la cohabitation milieu/activités humaines

Combien de temps ça dure ?



LA DEMARCHE DE CONCERTATION NATURA 2000 « LES USSES »

Qui intervient dans la gestion du site Natura 2000 Les Ussees ?

Le **Comité de Pilotage (COFIL)** :

Arrêté par le Préfet, le COFIL est un organe de décision.

Il est composé des représentants de toutes les activités et usages sur le site : **Propriétaires, exploitants, Etat** et **organismes publics** (Sous-Préfet, DDT, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement AERMC, ONF, ONCFS, ONEMA), **collectivités territoriales** (Desingy, Usinens, Vanzy, Seyssel, Bassy, Chessenaz, Frangy, Conseil Général, Conseil Régional, Communauté de communes du Pays de Seyssel, de la Semine, SMECRU), **organisations socioprofessionnelles** (Chambre d'agriculture, UNICEM, Fédération des entrepreneurs et artisans du BTP), **associations de protection de la nature** (FRAPNA, LPO, ASTER, APOLLON, RANA, CPIE Bugey Genevois), **organisations d'usagers du milieu naturel** (Fédération départementale de la pêche, des chasseurs, des propriétaires forestiers des offices du tourisme), etc.

Le COFIL conduit l'**élaboration du document d'objectifs (DOCOB)** du site Natura 2000. Il organise ensuite la gestion du site et le suivi de la mise en œuvre des actions inscrites dans le DOCOB.

Dans le cas du site Natura 2000 « les Ussees » le COFIL a désigné, pour assurer pour son compte les tâches administratives, techniques et financières afférentes à l'élaboration du DOCOB, une collectivité territoriale : le SMECRU

Le **SMECRU (Syndicat Mixte d'Etudes du Contrat de Rivière des Ussees)**.

Le SMECRU est donc la structure porteuse pour l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « les Ussees ».

C'est un syndicat intercommunal représentant 41 communes qui a pour mission de mettre en place le contrat de rivière sur le bassin versant des Ussees. Il s'agit d'un programme d'actions pluriannuel pour une gestion de l'eau cohérente sur le territoire (partage de la ressource, qualité de l'eau, gestion du risque inondation...).

Je veux m'informer, transmettre une information, poser une question :

Pour joindre le **SMECRU** ou se documenter via son site internet :

Perrine BROUST ou Cédric BEJOT

19 rue du Grand Pont - 74270 FRANGY

04 50 01 46 99

smecru@gmail.com

<http://www.rivieres-usses.com/>

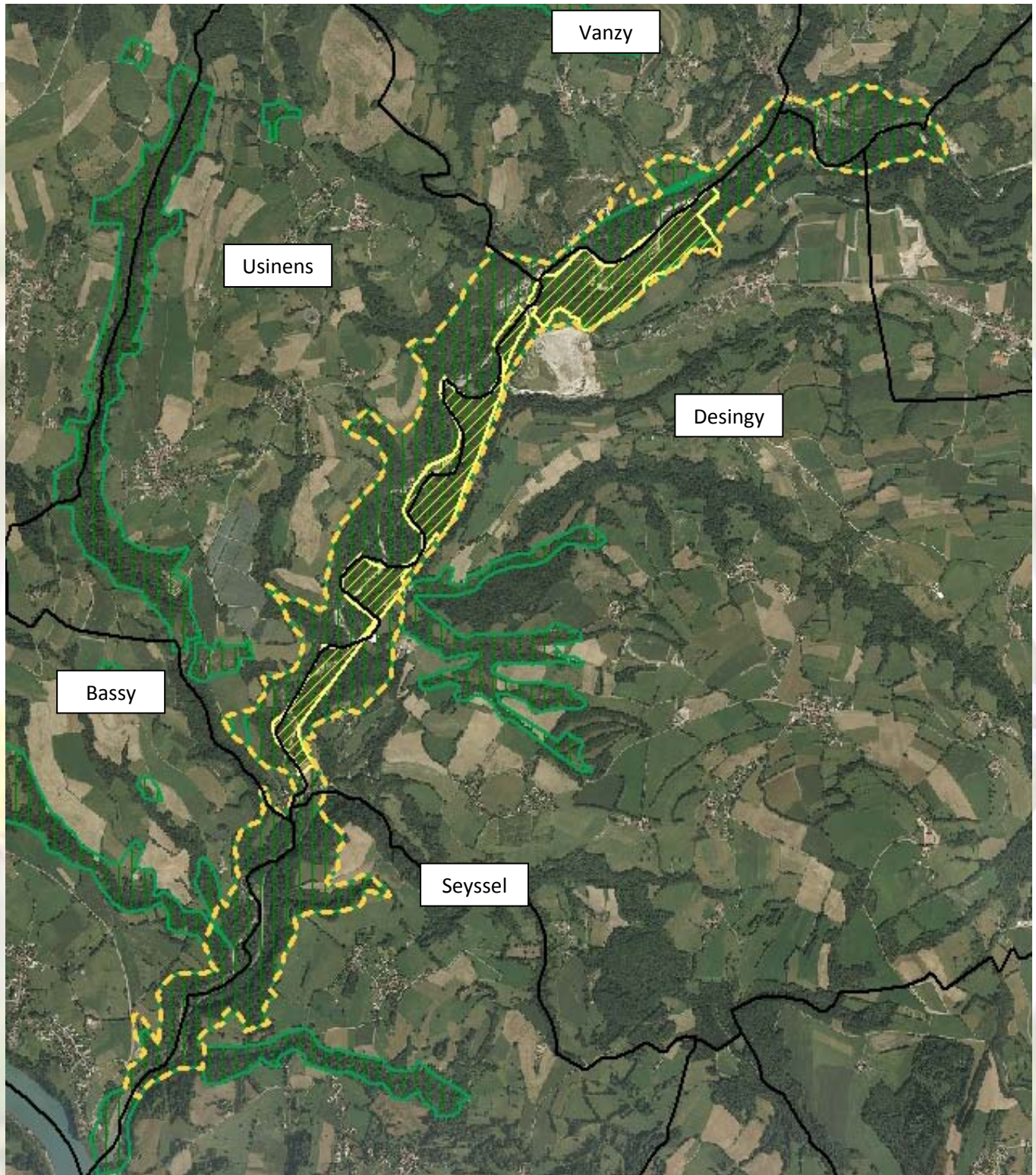
Pour échanger sur le **volet écologique** avec le bureau d'études **TESELA** :





Jean-Philippe QUITTARD

06 25 85 60 05

jpquittard@tesela.fr

Périmètre d'étude pour la réalisation du DOCOB du site N2000 « Les UsseS »



-  Limites communales
-  Périmètre d'étude
-  Périmètre actuel du site N2000
-  ZNIEFF type1

Caractéristiques de la zone d'études

- Surface totale : 359,33 ha
- Périmètre : 22 km

Glossaire Natura 2000

Biodiversité

Elle rend compte de la diversité biologique d'un espace donné en fonction notamment de l'importance numérique des espèces animales ou végétales présentes sur cet espace, de leur originalité ou spécificité, et du nombre d'individus qui représentent chacune de ces espèces.

Directive HABITAT

Directive européenne du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages reconnus d'intérêt communautaire.

Directive OISEAUX

Directive européenne du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

La Directive Oiseaux prévoit la réalisation d'un inventaire des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO).

Document d'objectifs

Document de gestion d'un site Natura 2000 donné. Le DOCOB contient un bilan écologique associé à un bilan des activités humaines, des objectifs de gestion et de développement durable du site, des propositions de mesures permettant d'atteindre ces objectifs, le chiffrage de ces mesures, des contrats types de gestion, un protocole de suivi.

Habitat

Un habitat naturel est une zone terrestre ou aquatique qui se distingue par ses caractéristiques géographiques, ses conditions de milieu et la présence de groupements d'espèces végétales ;

Un habitat d'espèce est un milieu défini par des facteurs physiques et biologiques spécifiques où vit une espèce animale ou végétale à l'un des stades de son cycle biologique.

Patrimonial (intérêt)

Exprime une valeur liée à la rareté et à la vulnérabilité des espèces et des habitats. Les espèces d'intérêt patrimonial sont généralement des indicateurs de l'état de conservation de leurs habitats. Leur disparition révèle des dysfonctionnements des écosystèmes et une évolution vers une banalisation des milieux.

Réseau Natura 2000

Grand réseau écologique européen de zones de protection pour les oiseaux (ZPS) et de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour les habitats naturels d'intérêt européen.

La création du réseau Natura 2000 résulte de l'application des directives européennes Habitats (1992) et Oiseaux (1979). Ces directives imposent aux Etats membres de désigner les sites naturels d'importance communautaire présents sur leur territoire et d'y établir les mesures nécessaires pour assurer le maintien des habitats et des espèces animales et végétales dans un bon état de conservation.